

AVANT PROPOS

Une nouvelle formation en ÉCONOMIE FAMILIALE ET MATERNITÉ est proposée par le Centre d'Enseignement des Métiers de l'Économie Familiale (CEMEF) avec le concours de l'association ESPRIT SAGE-FEMME (ESF), sages-femmes de famille et accoucheuses extrahospitalières de Suisse romande.

L'approbation par le service de l'agriculture du canton de Vaud concernant le projet pilote réalisé en 2015-2016 a permis de reconduire une 2e volée dans cette discipline qui débutera en septembre 2016.

Cet enseignement permet d'accéder soit à :

- une attestation par module à la carte pour toutes femmes souhaitant améliorer ses connaissances personnelles,
- soit à un diplôme en ÉCONOMIE FAMILIALE ET MATERNITÉ avec le titre d'Aide-maternelle suite à la réussite de l'examen final.

ORIGINES :

La première origine de cette formation d'AIDE-MATERNELLE, dite communément : AIMA, imaginée par les sages-femmes ESF, s'est concrétisée suite à 2 constats principaux :

1^{er} constat

L'augmentation des récits de vécus douloureux rapportés par les femmes enceintes et les mères durant leur congé maternité, particulièrement lorsqu'elles sont isolées de leur réseau familial. Pour objectiver ces déclarations confiées lors de nos anamnèses, nous avons procédé à une petite enquête tout public lors du Festival de la Terre à Lausanne durant 2 jours (juin 2014) au moyen d'un questionnaire. Nous avons récolté le témoignage écrit et interprétable de 67 femmes :

61 % des femmes interrogées ont déclaré qu'il était très difficile de trouver ses marques dans son nouveau rôle de maman face aux responsabilités suite à l'arrivée d'un nouveau-né.

72 % constatent que les femmes sont très seules durant cette période.

82 % ont trouvé difficile d'oser demander de l'aide et presque autant à trouver cette aide.

66 % des femmes se sont fait seconder dans leurs tâches domestiques, dont la moitié par leur propre mère. On compte presque un tiers durant la grossesse, moins de 10 % durant l'accouchement (souvent pour les gardes des enfants aînés) et presque deux tiers en suites de couches.

Toutefois bien que deux tiers des femmes aient trouvé une aide, 91 % des femmes auraient apprécié avoir recours à une AIMA durant leur maternité !

D'autre part, plusieurs femmes nous ont confié avoir vécu une dépression pré et/ou post-partum durant leur maternité. Actuellement, on recense pas moins de 13 % des femmes qui subissent une dépression durant cette période, selon la pédopsychiatre Nathalie Nanzer, médecin responsable de l'Unité de Guidance infantile du Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent des HUG. Sans parler de toutes celles qui nous échappent, souvent non dépistées ou dévoilées que des années après.

Prévention

Notre attitude préventive pour encourager les jeunes mères à découvrir leurs compétences est de leur proposer des outils et connaissances à travers cette formation. Dans la mesure du possible, une sage-femme participe aux cours et peut à tout instant remédier aux besoins des mères ou des bébés s'il y a lieu, afin de donner la possibilité d'apprendre à concilier une activité tout en intégrant le portage, l'allaitement et l'endormissement en public. Ce modèle se veut reproductible, d'une part à domicile, et d'autre part, il sert d'instruction pour les futures AIMA en formation.

2^{ème} constat

L'augmentation des observations comportementales inquiétantes associées au contact d'agents toxiques tels que les produits chimiques, perturbateurs endocriniens, pesticides, métaux lourds et autres qui s'accumulent chez les filles qui deviendront mères et dont l'empreinte s'inscrit dès la vie foetale puis tout au long de leur développement. Ces agents toxiques sont souvent transmis au travers du placenta et du lait maternel à leur insu, tant face à la contamination directe de leur fœtus, puis nourrisson, que face aux risques de conséquences de répercussions transgénérationnelles par leurs filles, à savoir :

- les malformations congénitales chez les nouveau-nés,
- les intolérances et allergies chez les nourrissons,
- les troubles comportementaux chez les petits enfants

Sans parler de l'augmentation de la stérilité des couples dont l'origine mise en cause est essentiellement associée à la baisse quantitative et qualitative des spermatozoïdes des futurs pères.

Prévention

Les points d'orgue du programme d'enseignement sont axés sur les bons réflexes à appliquer particulièrement lors de la période de la maternité quant à la gestion écologique, économique et créative. Avec une prévention face aux dangers liés aux pollutions environnementales vécue quotidiennement.

Les 7 modules d'enseignements de base sont les suivants :

	Descriptif comme dans le programme officiel
1. HABITAT	: Entretien des textiles et de la maison
2. PLANTES	: Usages des plantes favorables à la maternité
3. ALIMENTATION	: Mise en valeur des aliments de saison
4. HYGIÈNE ET SANTÉ	: Soins de la femme et de l'enfant
5. CRÉATION TEXTILE	: Trousseau mère-bébé, adaptation des vêtements
6. ÉCONOMIE	: Gestion administrative et financière
7. ENVIRONNEMENT	: Électroménagers, électroniques et éclairage

Ce savoir-faire basique, bien qu'à l'origine ancestral, doit être urgemment revisité et réadapté aux vues des modifications constantes liées à notre mode de vie occidental. L'idée est de confirmer les bons réflexes et le bon sens qui sont des attitudes éducatives fondamentales du comportement à mettre en œuvre au sein de la famille tout en assurant une bonne transmission aux enfants.

Cette attitude s'intègre tout à fait aux recommandations de la Fédération Internationale des Gynécologues-Obstétriciens (FIGO) lors de leur dernier Congrès mondial 2015 à Vancouver.

DÉBOUCHÉS :

La formation d'AIDE-MATERNELLE (AIMA) répond particulièrement à la demande des jeunes mères ou femmes qui désirent s'investir dans une profession d'aide à la personne. Cet apprentissage de la gestion en économie familiale comporte les connaissances incontournables qu'une maman devra assumer pour la bonne gestion de l'hygiène domestique et du maintien de la santé de sa famille.

Les AIMA travaillent à domicile en collaboration avec les sages-femmes, pour aider les jeunes mamans qui sont en demande de soutien pendant la grossesse, l'accouchement ou après un accouchement à domicile, en maison de naissance, en clinique ou en maternité.

Les AIMA prennent la relève lors de rupture de transmission de femme à femme souvent appelée transmission mère-fille en faisant office de dame de confiance et d'expérience, afin de soutenir et initier la future mère, parturiente ou accouchée dans ses tâches domestiques quotidiennes.

Les AIMA sont indépendantes et honorées sur une base d'un tarif horaire par leurs clientes (tiers garant). Chaque cliente peut être remboursée par sa caisse-maladie complémentaire selon son contrat personnel, souvent sans certificat médical les premières semaines, puis sur certificat médical de la sage-femme ou du médecin.

Le tarif 2016 demandé par les AIMA est de CHF 50.-/heure, déplacement inclus.

Les AIMA peuvent aussi accéder à l'intendance d'une maison de naissance ou autres institutions liées à la maternité, l'éducation à la parentalité ou la périnatalité environnementale.

Un diplôme de connaissance en économie familiale et maternité permet également une base de discussion pour entrer en matière quant à la reconnaissance et la valeur des compétences des tâches domestiques de la mère au foyer.

Août 2016

Evelyne Moreillon Delachaux
Cheffe de projet et vice-présidente ESF